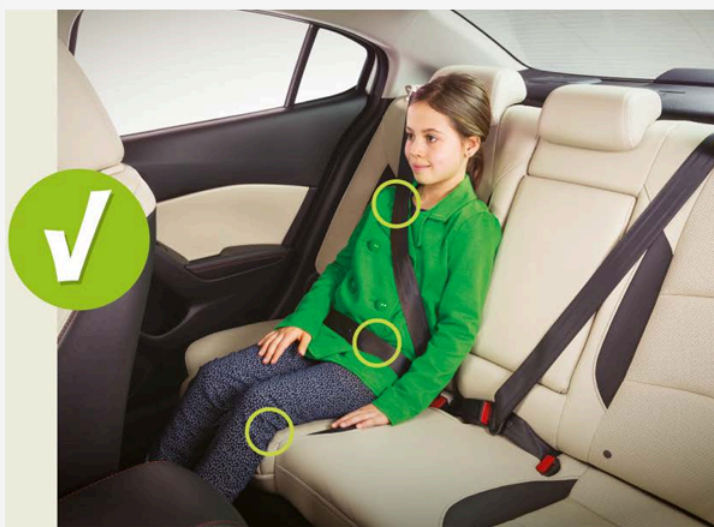


QUAND PASSER À LA CEINTURE DE SÉCURITÉ SEULE?

L'élève doit avoir au moins 9 ans et/ou mesurer 145 cm (idéalement ces 2 conditions, et pouvoir respecter ces 3 conditions:

- avoir le dos bien droit et bien appuyé contre le dossier ;
- avoir les genoux bien pliés au bout du siège;
- une fois attachée, la ceinture doit passer au milieu de son épaule (clavicule) et sur ses hanches (bassin).

Il est essentiel qu'il puisse tenir facilement cette position durant tout le trajet.



Les jambes du garçon ne sont pas assez longues pour être pliées au bout du siège.

En se laissant glisser pour être à l'aise, sa ceinture s'est déplacée et s'appuie sur son cou et son ventre.